

D. Je me demande si M. Lawson et M. Walker ne conviennent pas que la déclaration que M. Zeckendorf a faite ce matin pose le problème d'un angle tout à fait différent.—R. M. Zeckendorf a élucidé plusieurs questions et je m'en réjouis.

D. M. Walker n'admet-il pas que M. Zeckendorf nous a présenté l'affaire sous un jour nouveau?

M. WALKER: M. Zeckendorf est un promoteur sans égal, mais il ne peut expliquer pourquoi certaines compagnies canadiennes ont refusé de louer des locaux dans la Maison du Canada. Tout ce qu'il a pu faire c'est de prédire l'avenir. Ces compagnies ont déjà refusé d'emménager dans la Maison du Canada. Monsieur Knowles, nous aimerions, n'est-ce pas, avoir une réponse à cette question. Pourquoi le gouvernement paierait-il un loyer plus élevé? Pourquoi paierait-il \$200,000; pourquoi irait-il s'installer dans des locaux qui donnent sur un mur?

M. CRESTOHL: Parce que ce serait plus avantageux pour le gouvernement.

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): Apparemment, M. Walker n'a pas entendu M. Zeckendorf dire ce matin qu'il était prêt, comme les promoteurs canadiens, à céder au gouvernement du Canada, au moment voulu, tous ses intérêts dans cet immeuble. Cette déclaration, me semble-t-il, apporte une importante différence.

M. Crestohl:

D. On paraît douter que les corporations canadiennes louent des locaux dans cet immeuble. Quant à la liste de noms que vous avez présentée ce matin, s'agit-il de citoyens canadiens qui s'intéressent personnellement à l'affaire ou de personnes qui représentent des industries ou autres entreprises canadiennes?—R. Ce sont tous des représentants d'industries canadiennes. J'aimerais à vous donner un exemple. Un grand nombre de ces personnes ont déjà un bail ailleurs. Elles n'ont pas vu l'immeuble s'élever. Après qu'il a été construit et qu'il a été rumeur que le gouvernement canadien avait changé d'idée, elles se sont inquiétées. Ce matin, je vous ai montré la lettre d'une compagnie de Montréal.

M. WALKER: Il était donc rumeur que le gouvernement abandonnerait le projet?

M. CRESTOHL: Un instant, s'il vous plaît. Veuillez laisser le témoin répondre à la question.

Le TÉMOIN: Il s'agit d'une de nos importantes sociétés canadiennes qui avait sûrement l'intention d'emménager dans la Maison du Canada. Les chiffres que je vais donner ne sont peut-être pas tout à fait exacts, mais je crois que cette compagnie a environ 40 personnes à son service à son bureau situé dans le bas de Manhattan. Le directeur m'a laissé entendre qu'il aimerait venir s'installer dans l'immeuble, mais, il ne s'est pas engagé. Il a interrogé ses employés, hommes et femmes, à ce sujet. Sur 40 employés, 25 ont opté pour que les bureaux demeurent dans le quartier de Manhattan; les 15 autres ont exprimé le désir de travailler dans les locaux de la Maison du Canada. Une enquête a révélé que la moitié de ces 15 personnes demeuraient de l'autre côté de la rivière, dans le Connecticut, où elles pouvaient traverser facilement. D'ici quelques années, les autres changeront d'idée. M. Zeckendorf a exprimé l'avis ce matin que dans cinq ou dix ans plusieurs Canadiens viendront s'installer dans cet édifice si c'est encore la Maison du Canada.

M. Crestohl:

D. Pouvez-vous nous donner le nom des entreprises industrielles qui ont fait connaître leur intention de louer des locaux dans l'immeuble en question